La feuille verte

La feuille verte
journal d'information
edite parles Verts
de Meyrin - Cointrin

N° 11
MAI - JUIN 2004

WWW.VERTS-MEYRIN.ORG

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Initialisée par les Verts, regards sur cette « première » destinée aux nouveaux Meyrinois et sur les enseignements à en tirer

LIRE PAGE 2

PARCOURS REMARQUABLE

Une volonté de participer et d'apporter sa contribution à notre société fait de Buqe Dajakay un bel exemple d'intégration

LIRE PAGE 2

CONVIVIALITE : VOTE PAR INTERNET

Par un vote net, le Conseil municipal s'oppose au E-voting. Le Conseil administratif, lui, s'oppose au vote du Municipal, sujet qu'il maîtrise mieux.

LIRE PAGE 3

ON PASSE AUX VERTS ET ON AVANCE

Fort de leur succès et pour mieux intégrer de nouveaux membres, les Verts de Meyrin-Cointrin décide de se réorganiser.

LIRE PAGE 3

VOTATION DU 13 JUIN – APRÈS 6 ANS DE TERGIVERSATION DE LA DROITE, LE CHOIX S'IMPOSE

Le lac des Vernes reste la meilleure solution !

Le 16 juin 1998, le Conseil municipal choisissait le lac des Vernes comme solution de rétention des eaux. Depuis, pour de sombres raisons que seuls les concernés pourraient (peut-être) expliquer, la droite majoritaire a retourné sa veste et annulé cette décision.

Le 13 juin 2004, il se sera donc écoulé 6 années pendant lesquelles ont nous a servi différents projets comme un bassin enterré, le fameux canal, et maintenant le bassin du contre-projet, pour essayer de détrôner le lac des Vernes. 6 années de perdues, plus de 500'000 francs d'études dépensés pour des variantes, et plusieurs millions de francs de renchérissement sur le coût des travaux des collecteurs et galeries de décharge... . On a perdu trop de temps, ça suffit ! Aujourd'hui enfin la population peut se prononcer ! Alors le 13 Juin, finissons-en avec les tergiversations et votons tous pour le lac des Vernes! Pour ceux qui hésiteraient encore, ou qui ne connaissent pas bien le dossier, voici le rappel de quelques bonnes raisons pour préférer le lac des Vernes au bassin du contre-projet:

La solution la moins coûteuse
L'initiative coûte 3'700'000.- de moins que le contre-projet. Le bassin du contre-projet coûte 75% de plus que le lac des Vernes.

La meilleure solution pour l'environement et l'écologie
La surface d'eau permanente est plus grande (+ 85%) et le volume d'eau constant est plus important (+ 170%), ce qui permettra un écosystème plus riche et plus diversifié, notamment pour les oiseaux. L'autoépuration sera plus efficace, la qualité de l'eau dans le lac et de l'eau déversée au Nant-d'Avril sera donc meilleure.

La meilleure solution pour la qualité de vie
Dans l'esprit du « mieux vivre ensemble à Meyrin », les berges du lac des Vernes seront aménagées avec une promenade, des bancs et des places de pique-nique ; ce que le contre-projet ne peut offrir, puisqu'il est trop coincé dans les installations sportives.

C'est la meilleure solution pour le centre sportif :
L'initiative n'empiète pas sur la surface actuellement réservée pour le sport et les loisirs, alors que le contre-projet mange 1.49 ha au centre sportif (soit env. 2 terrains de foot). Le lac des Vernes préserve les possibilités d'extension du centre sportif à long terme.

La solution facile à l'entretien
Le lac des Vernes, plus grand, devra évidement être curé moins souvent que le bassin du contre-projet, donc les nuisances et les frais en découlant seront moindres.

Ce n'est pas une solution destructrice de terrains agricoles
D'après les plans actuels du lac, la zone agricole ne sera diminuée que d'environ 30%. La surface occupée par le lac des Vernes qui est actuellement classée en zone agricole, ne sera pas reclassée en une autre zone (par exemple zone à bâtir), mais simplement classée « hors zone».

Un autre avantage caché
En effet, non seulement le lac des Vernes est moins coûteux de 3'700'000 francs pour sa réalisation et moins coûteux pour les frais d'entretien, mais l'opération comprend aussi l'acquisition des terrains nécessaires, c'est-à-dire que la collectivité publique (donc tous les habitants de la commune) voit son patrimoine s'enrichir de 47'492 m2 de terrain avec l'initiative. On paie moins pour le lac des Vernes et on en a plus au bout du compte.

En conclusion
Le lac des Vernes est la meilleure solution des points de vue environnemental, social et économique. Donc trois fois meilleure du point de vue du développement durable. Aucune hésitation possible, la meilleure solution est bien l'initiative du lac des Vernes. Alors à bientôt, au bord du lac des Vernes !

Alain Grobet

(suite du dossier en page 4)

LOGEMENT – FACE À LA PÉNURIE DANS LES EMS, LES SOLUTIONS EXISTENT

Il est temps de créer l'habitat du 21e siècle

Cet hiver, le groupe de travail des Verts de Meyrin-Cointrin sur les questions sociales s'est rendu à Ornex, à côté de Ferney, pour y rencontrer l'association « les Berges du Lion » et découvrir une résidence intergénérationelle.

Une résidence intergénérationelle à Ornex. Photo, D. Bays

Sachant que les personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur appartement, dans leur quartier, et appréhendent les EMS (établissements médico-sociaux), sachant qu'il manque de places en EMS, les Verts meyrinois étaient curieux de découvrir une solution différente. Nous y avons été accueillis par la directrice des logements avec encadrement pour personnes âgées et le président de l'association des Berges du Lion. Nous avons visité un appartement réservé aux personnes âgées et les lieux communs. La résidence se compose de 75 logements ordinaires loués à des célibataires et à des familles et de 13 logements adaptés aux personnes âgées avec télé-assistance, sols anti-dérapants, toilettes surélevés, douche sans hauts rebords etc.

Les logements avec encadrement pour personnes âgées bénéficient :

De la présence d'une responsable de structure et d'agents polyvalents pour stimuler la vie quotidienne de chacun, tout en favorisant l'autonomie individuelle.

Des compétences d'un personnel disponible et sympathique qui accompagne la vie des résidents,

D'une ambiance conviviale voire familiale

D'un espace communautaire où il est possible de se retrouver et d'échanger.

De la liberté pour chaque locataire de vivre soit autonome dans son logement, soit de faire appel aux services collectifs : repas collectifs, portage de repas au domicile, service de linge, animation quotidiennes, sorties, aide administrative, courses, accompagnement

D'une mise en place de projets de vie personnalisés dès l'arrivée de la personne âgée.

Au cours de cette visite, nous avons compris que la mixité des différentes générations d'une population n'est pas une fin en soi mais doit être un stimulant parmi d'autres. On aurait pu s'imaginer et espérer que des relations fortes se créeraient entre les résidents âgées et les plus jeunes, lesquels se traduiraient par des échanges de services mais cette dimension n'est pas l'essentiel. Elle existe et elle se fait mais ce qui est important, c'est d'avoir des lieux communs de vie : salle de séjour, bureau, toilettes, et des appartements répartis dans le lotissement, ce qui évite le ghettoïsation des personnes âgées.

Lors d'une journée d'étude sur le logement organisée ce 30 janvier par le Département de l'Aménagement, de l'Équipement et du Logement (DAEL), il en est ressorti des constats similaires et principalement un certain nombre de besoins identiques qui ne se limitent donc pas aux personnes âgées :

Il faut développer, dans les nouveaux immeubles et quartiers, des lieux et espaces partages extérieurs et intérieurs favorisant la rencontre et donc le lien social. Les voitures n'ont plus leur place en surface dans les quartiers d'habitations. Une réappropriation de cette surface, autrefois dévolue à des parkings, permet de créer des espace de verdure, de jeux et de rencontre.

On pourra ainsi redonner vie aux rues de quartier et de diminuer le sentiment d'insécurité.

L'intérieur des logements est à repenser différemment des intérieurs d'antan. Il faut qu'ils soient diversifiés. Il devient indispensable de construire des logements avec une préoccupation sociale où l'on tient compte des besoins de la population, de leur culture et qu'on incite à l'appropriation de l'espace,

Il y a un besoin urgent de mixité de population : de différents âges, de différentes catégories sociales et économiques et différents types d'habitants (étrangers, nationaux, etc), plus des commerces et des associations pour la vie extérieure.

Lors des « ateliers de scénarios » animés par l'association « Equiterre » et regroupant des habitants des Champs-Fréchets, des personnes travaillant sur la commune dans le domaine social, ainsi que des élus, ce besoin d'espaces de rencontres et de convivialité a également été exprimé. Une maison de quartier pour tous les âges a été imaginée et vivement souhaitée.

On le voit, des solutions existent pour créer à Meyrin un habitat respectant une mixité intergénérationelle, sociale et économique et préservant des espaces verts qui favorisent loisirs et rencontres.

Geneviève Bordry et Ingrid Unterlechner

E D I T O R I A L

Une ville qui étonne plutôt qu'une cité qui bétonne

Pour que Meyrin reste un lieu où il fait bon vivre, malgré une augmentation inévitable de ses habitants, il faut que les décisions que nous prenions aujourd'hui tiennent compte d'une vision d'avenir et ne répondent pas à des intérêts particuliers. Construire de nouveaux lieux d'habitats à Meyrin ne doit pas obligatoirement signifier bétonner et créer de nouvelles nuisances, bref péjorer la qualité de vie des habitants actuels et futurs. Les Verts ne comptent pas s'opposer à toute nouvelle extension de Meyrin, mais pas non plus laisser faire n'importe quoi. Nous sommes déterminés à être une force de proposition en vue d'un développement harmonieux qui améliore le cadre de vie de la population, toutes générations confondues. Des exemples de quartiers qui intègrent des espaces de rencontres et de nature et qui favorisent le vivre ensemble existent. De plus en plus d'architectes s'en inspirent (page 1). Il faut toutefois qu'une extension future de la cité prévoie aussi des coins de nature, de détente et de ballades. Des scénarios qui circulent à l'Etat de Genève et qui se basent sur une victoire du contre-projet le 13 juin, prévoient des immeubles des deux côtés du centre sportif. C'est pourquoi, entre autres, les Verts vous invitent à plébisciter le lac des Vernes, qui permet de préserver un coin de nature avec un lac et une zone agricole entre les Champs-Fréchets d'un côté et le centre sportif et le futur quartier des Vergers de l'autre (pages 1 et 4).

Si l'aménagement urbanistique d'une ville peut largement favoriser le lien social, d'autres mesures sont nécessaires. L'accueil des nouveaux habitants à Meyrin en est une (page 2). Une prise en considération des préoccupations des élus du peuple par les magistrats en est une autre (page 3). En s'obstinant à maintenir la possibilité d'un vote par internet en dépit de toutes les interrogations, justifiées ou non, que cet outil soulèvent, le Conseil administratif s'est montré peu soucieux d'un dialogue constructif dans la commune (page 3). Le prospectus, soit-disant explicatif, qui s'apparente plus à la pub d'un start-up et qui vente le E-voting comme un moyen simple, sûr et convivial n'inspire que peu confiance aux non-initiés. Dans un désir de susciter une véritable convivialité, et ce quel que soit le mode de vote que vous ayez choisi, les Verts vous invitent le dimanche 13 juin, à partir de 10 heures, à boire le café ou à prendre l'apéro sur la place des Cinq-Continents et à y débattre de l'avenir . Faisons de cette place un forum citoyen !

La Rédaction

SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS.

Soyez les bienvenus !

Accueillir: soyez les bienvenus, nous espérons que vous vous sentirez bien ici et que nous pourrons ensemble contribuer à la vie de la commune!

Plus de 400 personnes se sont retrouvées le 1er mars pour la première soirée d'accueil des nouveaux habitants qui était couplée avec la cérémonie des nouveaux citoyens et la remise du Prix du Fonds culturel austro-meyrinois. Parmi les participants présents un tiers seulement étaient des nouveaux habitants, les autres se répartissaient à égalité entre les naturalisés et des représentants d'associations meyrinoises.
Accueillir les nouveaux habitants, faire le premier pas vers ceux qui ont tout à recréer dans leur nouvelle commune d'adoption nous paraît contribuer de manière simple et chaleureuse à l'intégration des personnes suisses ou étrangères que leur chemin de vie a mené vers Meyrin. Les Verts avaient donc déposé au Conseil municipal, courant 2003, une résolution demandant au Conseil administratif d'organiser chaque année une soirée ou un moment d'accueil des nouveaux habitants. Cette résolution était votée par la majorité et donc mise en pratique par les autorités dès 2004.

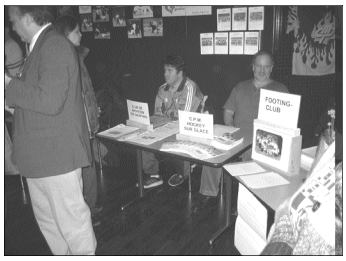

Nouveaux habitants et nouveaux citoyens suisses: des besoins différents.
Notre résolution cependant visait l'accueil des nouveaux habitants uniquement qui, en soi, nous paraît justifier qu'une soirée leur soit réservée. Tel n'a pas été le choix du Conseil administratif qui a décidé d'honorer également les nouveaux citoyens dans cette même soirée.
Nous continuons de penser que ces deux groupes de population n'ont pas les mêmes besoins ni intérêts: les naturalisés vivent depuis de longues années dans notre commune, ils connaissent bien notre tissu social et sont souvent déjà engagés dans diverses associations culturelles, sportives ou sociales. Les nouveaux habitants, eux, doivent réorganiser leur vie pratique, trouver des modes de garde pour leurs enfants, des activités de loisirs, de nouveaux médecins et... de nouveaux amis!
D'où l'idée de leur faciliter la tâche en organisant une soirée où ils pourraient prendre contact avec les associations qui souhaitent tenir un stand, rencontrer les autorités et également faire de nouvelles connaissance.

Un bilan convaincant
Cette idée semble avoir aussi convaincu les associations meyrinoises puisque 45 d'entre elles étaient présentes le 1er mars. Dans ce sens la soirée fut un succès.
Elle s'est déroulée avec, dans un premier temps, une partie officielle de plus d'une heure dans le théâtre avec discours et animations culturelles. Ensuite, tous étaient priés de se retrouver dans le foyer pour partager un verre et visiter les stands des associations.
La partie officielle a eu un côté convivial avec le spectacle de danse du groupe Street Dance et émouvant grâce au concert des deux lauréates du Prix.du Fonds culturel austro-meyrinois.
Pour l'avenir, on souhaiterait toutefois que cette

partie officielle fut pluscourte et moins statique (les familles avec petits enfants trépignants ont dû parfois quitter le théâtre pendant le concert) permettant ainsi plus rapidement de favoriser les échanges, discussions et visites des stands des associations. Ces derniers, placés cette année à l'opposé du buffet ont été pour cette raison moins fréquentés qu'on pouvait l'imaginer, devraient à notre sens trouver l'année prochaine une place plus stratégique, proche du nerf de la guerre... le buffet !
Toute nouvelle démarche reste perfectible et doit trouver ses marques. Notre critique qui se veut constructive suggère donc une soirée plus dynamique, sans partie assise dans le théâtre, avec l'accent mis sur l'accueil spécifique des nouveaux habitants, soit un discours de bienvenue, une courte animation culturelle par l'une ou l'autre association meyrinoise, une meilleure mise en valeur des stands des associations, le tout autour de l'indispensable buffet. On pourrait même à l'avenir imaginer que ce moment soit précédé ou prolongé d'une visite guidée d'un service meyrinois, différent chaque année, par exemple, la bibliothèque, l'antenne de l'office d'orientation, la Maison Vaudagne , le Jardin Robinson, etc.

Un effort de communication reste à faire
Cette année, 10 % des nouveaux habitants ont participé à cette soirée. L'objectif du Conseil administratif est d'en attirer 30 % en 2005.
Pour cela, il nous semble que la lettre d'invitation à la soirée devrait être rédigée en plusieurs langues, ou au moins en français et en anglais. Mieux encore, nous suggérons que tout nouvel habitant, dès son arrivée dans le commune reçoive une lettre de bienvenue à laquelle serait jointe la brochure Meyrin de A à Z, le guide des loisirs actifs ainsi que la date de la prochaine soirée d'accueil.

Sophie de Weck

BUQE DAJAKAY – RÉCIT D'UNE INTÉGRATION

Un parcours remarquable

Elle est arrivée à Genève avec son mari un matin automnal, enceinte de Spresa, l'aînée de ses deux filles, qui allait naître un mois plus tard. Au Kosovo, son pays d'origine, elle avait commencé des études en sciences de l'éducation que les circonstances politiques ne lui ont juste pas laissé le temps de finir.

En ce mois d'octobre 93, elle est triste de devoir quitter son pays, mais curieuse de découvrir la Suisse, qui à ses yeux n'est pas seulement un pays d'asile, mais surtout la patrie de personnalités qu'elle admire comme Henri Pestalozzi ou Jean Piaget. Grâce aux associations « Agora » et « Camarada », elle apprend rapidement à communiquer en français. Après un bref séjour dans un foyer de requérants d'asile, Buqe et sa famille s'installent à Champs-Fréchets. Dès le début, elle cherche à s'intégrer dans la vie de son quartier d'adoption participant aux pique-nique proposés par l'Association des Habitants des Champs-Fréchets et la Maison Vaudagne, ainsi qu'à la fête de fin d'année de son immeuble et à d'autres manifestations communales. Lorsque ses filles commencent à fréquenter la garderie communale de l'Arc-en-Ciel, Buqe Dajakay accepte de représenter les Verts de Meyrin-Cointrin à la commission consultative de la crèche et garderie. A partir de 1999, maîtrisant désormais suffisamment le français, Buqe travaille sans interruption dans différentes jardins d'enfants de la ville. L'engagement professionnel, familial et associatif ne l'empêche pas de se préoccuper du destin de ses compatriotes qui vivent à Genève, en particulier des femmes. En 1995, elle donne, pendant quelques temps, aux enfants albanais de Meyrin des cours de langue maternelle. Elle s'engage également à l'Université populaire albanaise (UPA) où elle cherche à convaincre les femmes de s'impliquer plus dans la vie politique et culturelle. A Meyrin, Buqe est membre du comité du Cercle albanais-meyrinois, dont le but est de renforcer les liens entre les Meyrinois d'origine albanaise et les autres habitants de notre commune. Ainsi le Cercle albanais-meyrinois participe à différentes activités communales, telles que la journée d'action « Meyrin propre » au printemps ou la « journée sans ma voiture » le 22 septembre. Buqe a également rejoint le comité de la toute nouvelle association meyrinoise « CEFAM » (Centre de rencontres et de formation pour les femmes en exil habitant Meyrin). Cette association dispose désormais d'une arcade au 15 de la Promenade des Champs-Fréchets, où des femmes migrantes de notre commune se rencontrent et suivent des cours de français. Enfin, Buqe travaille actuellement à temps partiel pour le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme. Elle est responsable avec Lida Malaj, une autre femme de Meyrin, d'une campagne de prévention contre la violence domestique auprès des femmes albanaises. Les femmes albanaises ne sont pas plus concernées par ce problème que d'autres femmes, mais à la différence des femmes suisses, l'information sur une aide en cas de besoin leur est difficilement accessible. Il est important que les femmes albanaises sachent qu'elles ne sont pas seules face à ce problème, ajoute Buqe. Dans ce cadre, une soirée a été organisée le 28 janvier en présence des autorités cantonales et de la ville de Genève. A cette occasion, Buqe Dajakay a reçu le premier prix d'un concours littéraire sur le thème « être femme » pour son poème « Silence ».
Buqe Dajakay, Albanaise d'origine et Meyrinoise d'adoption, est une femme épanouie et dynamique. Nous la félicitons pour son prix et la remercions pour son engagement civique au service de la collectivité.

Pierre-Alain Tschudi

Buqe Dajakay, est une femme épanouie et dynamique. Nous la félicitons pour son prix littéraire et la remercions pour son engagement civique au service de la collectivité. Photo Didier Bays

Silence

Femme, une longue histoire,
Une nuit brisée par la pluie,
Evasion, des guerres, exil...
Les vagues de la mer attendent
Les monstres de mon âme.

Ne comptez pas mes rides ;
Que le silence et la poussière les couvrent.
Mon âme agitée,
Les rêves meurtris dans la mer,
Je vais m'en souvenir avec la pluie.

Mon nom est femme, poussiéreux,
Silence, silence dans l'histoire ;
Mon nom est mère, cris, amour,
Paix, soleil...
Ne trouble pas les rêves
Du saint enfant.

Ne te tais pas, s'il te plaît, le soleil se lève
Tous retournent par là d'où vient le Vent blanc ;
Aime la vie, le jour, les montagnes, la mer...
Ne te tais pas, vis !
La nuit quand la pluie tombe, souviens-toi !

BUQE DAJAKAJ
GENÈVE, 22 JANVIER 2004
TRADUITDE L'ALBANAIS PAR ALFRED PAPUÇIU

AGENDA

5 JUIN, 13H, PLACE DES CINQ-CONTINENTS

Journée du vélo avec le Parlement des Jeunes

Comme chaque année, l'ASPIC (Association pour les Intérêts des Cyclistes) organise début juin à Genève une grande Vélo-Parade. C'est une occasion d'expérimenter une façon différente de se déplacer en ville, peu encombrante et complémentaire aux transports publics. Le Parlement des Jeunes de Meyrin a décidé d'être de la partie, entre autres pour rappeler qu'il demande une piste cyclable directe vers la ville qui suive le tracé du futur tram. Le déplacement en ville se fera sans détour, sur la route de Meyrin. La sécurité des participants sera toutefois assurée. Au retour, vous pourrez découvrir une des pistes cyclables qui relie la ville à Meyrin. Rendez-vous donc, samedi 5 juin dès 13 heures sur la Place des Cinq-Continents devant ForuMeyrin. Les enfants, accompagnés de leurs parents, sont les bienvenus (encadrement assuré et bus PC pour le retour). Le départ de Meyrin se fera à 13 h 30 précises. Le retour est prévu vers 17 h 00.

13 JUIN, DÈS 10H00, PLACE DES CINQ-CONTINENTS

Petit déj' et apéro citoyens

(en schwyzerdütsch : Bürgerzmorge)
Dans un désir de susciter une véritable convivialité, et ce quel que soit le mode de vote que vous ayez choisi, les Verts vous invitent le dimanche 13 juin, à partir de 10 heures, à boire le café ou à prendre l'apéro sur la place des Cinq-Continents et à y débattre de l'avenir de cette place et de Meyrin en général. Faisons de cette place un forum citoyen !

25 JUIN ET 26 JUIN 2004, FORUMEYRIN

2e Assises genevoises de l'intégration

Placées sous le signe de « l'intégration par le sport » ces 2e Assises sont réalisées en partenariat avec l'Association genevoise des sports. La population meyrinoise sera invitée à la conférence publique qui se tiendra le vendredi soir en présence de nombreuses personnalités. Le programme détaillé sera mis en ligne ultérieurement sur www.geneve.ch/integration

AUTOMNE 2004

Groupe social des Verts meyrinois : Sorties d'automne

Le groupe social des Verts de Meyrin-Cointrin organise cet automne des visites d'habitats et de quartiers exemplaires, l'une dans la région zurichoise et l'autre à Fribourg en Brisgau. Ses visites sont principalement organisées à l'intention des membres et sympathisants des Verts. Toutefois, si ces visites vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter.

Marcel Dumalle

BOIS DE LA BAGASSE À FERNEY-VOLTAIRE - UNE FORÊT DE CHÊNES DÉTRUITE

A qui profite le crime ?

A Pâques, une vingtaine d'«écocitoyens» se sont installés dans les arbres du bois de la Bagasse, entre Meyrin et Ferney , au bout de la piste B de l'aéroport. Grâce à leur courage et leur détermination, le massacre à la tronçonneuse, commis tout près de chez nous, ne sera pas passé inaperçu.

Initialement une trentaine de bouquets d'arbres menaçaient la sécurité aéroportuaire. Or, les autorités françaises ont ordonné l'abattage de près de 4000 arbres dont des chênes parfois centenaires, qui ne posaient aucun problème de sécurité. photo D. B.

Alertés par les médias, plusieurs Meyrinois sont allés exprimer leur soutien et apporter des victuailles aux jeunes dans les arbres.
Initialement une trentaine de bouquets d'arbres menaçaient la sécurité aéroportuaire. Or, les autorités françaises ont ordonné l'abattage de près de 4000 arbres dont des chênes parfois centenaires, qui ne posaient aucun problème de sécurité. Cette pratique relève d'une gestion de la forêt désastreuse parce qu'elle modifie profondément l'aspect, le rôle écologique et le biotope de la forêt concernée. Elle constitue une véritable aberration technocratique qui ne semble se justifier que par une volonté absurde d'éviter à avoir à entretenir la forêt ces prochaines années, à moins que d'autres intentions ne se cachent derrière cette opération. En effet, la France pouvait satisfaire à son devoir de sécurité autrement qu'en abattant douze hectares de bois.

Gestion suivie de la forêt
Une gestion convenable de la forêt aurait exigé un étalement des interventions pour éviter la mise à nu des sols et une trop grande perturbation du biotope des forêts. Les 7000 arbrisseaux promis à la replantation ne constituent en rien une garantie de qualité de la « nouvelle » forêt et ne justifient en rien la destruction d'un patrimoine forestier. Il convenait donc, en lieu et place du massacre actuel, qu'une gestion régulière et suivie soit effectuée de telle manière à pouvoir conserver une chênaie en ces lieux sans compromettre la sécurité aérienne.

Nous sommes tous concernés
Que ce soit le Rectangle d'or ou les bois de Ferney, ce qui se trame en France voisine nous concerne. Les Verts des deux côtés de la frontière se sont fortement mobilisés et sont décidés à poursuivre leur collaboration.

Toute l'actualité du bois de la Bagasse, se trouve sur le site de l'association « Ferney à venir » :
www.ferney-a-venir.com

D'après « la vie en Vert », journal des Verts genevois, mai 2004

LE VOTE PAR INTERNET À MEYRIN CRÉE DES REMOUS...

Le surf dérape

Les votations du 13 juin dont il est largement question dans cette nouvelle édition de la Feuille Verte seront également le cadre d'une nouvelle expérience en matière d'expression démocratique. En effet suite à une volonté du Conseil Fédéral d'élargir les moyens de voter, Genève est l'un des trois cantons pilote pour tester le scrutin électronique, autrement dit le vote par Internet ou E-voting. C'est donc au tour de Meyrin de pouvoir voter dès réception du matériel de vote devant son ordinateur branché sur le Net, en plus du désormais très populaire vote par correspondance et du déplacement à l'urne le dimanche matin.

Une nformation claire sur les dangers
Vive le progrès, génial, réjouissons-nous... Avec un bémol toutefois. Le débat a été lancé lors de la dernière séance du Conseil municipal le 8 avril par votre serviteur. J'ai en effet déposé une résolution majoritairement acceptée par le CM demandant au Conseil administratif qu'il prenne langue avec le Conseil d'Etat pour que ce dernier annule ce mode de scrutin jugé trop peu sûr au vu des arguments présentés jusqu'alors. Malgré cette position exprimée par une large majorité des élus du peuple, et profitant d'un flou juridique quand aux compétences du Conseil municipal, le Conseil administratif a malgré tout maintenu sa décision. Mais vous, électeurs, connaissez-vous véritablement les enjeux d'un vote électronique et avez-vous reçu une information claire sur les dangers que le vote électronique peut cacher ?
Le but n'est bien sûr pas d'entretenir une paranoïa inutile sur l'aspect de la sécurité. Si nous voulions vraiment bien faire, il faudrait également surveiller de plus près encore le vote par correspondance qui, s'il est vrai qu'il permet à beaucoup de gens d'accomplir leur devoir citoyen tout en profitant d'une couette douillette le dimanche matin, reste malgré tout un mode de scrutin dont on peut légitimement se méfier. Sans vouloir polémiquer sur les (més)aventures du Géant Jaune, peut-on entièrement faire confiance à La Poste pour être certain que notre enveloppe de vote parvienne au bureau des votations avant la date limite ?

Urne virtuelle
La même question peut se poser pour le E-voting. Sauf qu'à la différence de la Poste, où l'on peut redouter des perturbations d'origine humaine, les risques proviennent de la technique utilisée. Les différentes séances d'information de la Chancellerie d'Etat montrent que les informations recueillies quand vous votez par Internet sont rassemblées dans une «urne virtuelle» contenant vos choix avec une identification codée de votre identité (pas de noms ou de prénoms en toutes lettres.) Il existe bien sûr un fichier séparé qui permet de savoir à qui appartient ces codes d'identification. Imaginons maintenant qu'un petit génie de l'informatique (comme il doit en exister des dizaines sur notre planète) parvienne à rentrer dans le système où se trouvent ces informations. La confidentialité du vote ne serait plus garantie alors que c'est une des directives premières lors de tout scrutin !

Bien sûr, le système de l'Etat qui recueille les votes et contient toutes les informations relatives aux électeurs pour les identifier est ultra-protégé. Il y a donc vraisemblablement peu de risques que quiconque puisse parvenir à passer les barrières de protection. C'est ce peu de risques qui me dérange... Je préférerai avoir la preuve qu'il n'y ait aucun risque de pénétrer le système qui garantit la confidentialité du vote. Mais ça, même Le Chancelier d'Etat qui pilote avec son équipe le projet de E-voting à Genève ne peut le garantir puisque c'est lui-même qui nous le dit : « Le risque zéro n'existe pas».
L'acquisition du Cinéma Bio72 par la Commune à Carouge ou le mode de rétention dans les travaux d'assainissement à Meyrin ne sont certes pas des objets qui risquent de subir une tentative de piratage car les enjeux sont locaux. Par contre, quand viendra le temps d'élire les chambres fédérales ou de se prononcer sur un objet comme l'adhésion à l'Union Européenne, les éventuelles failles du système de vote par Internet pourront être exploitées pour en modifier le résultat. On a donc d'un côté la possibilité de tester un «jouet technologique» qui excite la curiosité tant des médias que du grand public, et de l'autre nous avons la directive de confidentialité du vote inscrite dans la législation depuis que les villages ne votent plus comme au temps des Waldstätten en Landsgemeinde. Qu'on me donne une épée et qu'on enlève la fontaine, je veux voter au milieu de la place du Village !
Quoi qu'il en soit, il reste encore un moyen traditionnel de voter et qui garantit sans doute le mieux la confidentialité du vote : l'isoloir. Alors, ce dimanche 13 juin 2004, les Verts vous attendront à proximité du local de vote avec le verre de l'amitié pour tous les courageux qui auront choisi de se séparer de leur lit douillet pour accomplir leur devoir citoyen. Car en fin de compte, le plus important dans toute cette histoire, c'est de ne pas oublier d'aller voter !

Eric Cornuz

Les Verts de Meyrin-Cointrin se réorganisent pour mieux accueillir de nouveaux membres

Le 5 avril, les V erts de Meyrin-Cointrin ont tenu leur Assemblée générale ordinair e. Plusieurs nouveaux membres y ont été accueillis. Mar cel Dumalle, président de la section s'est réjoui du développement des V erts de Meyrin-Cointrin au cours de l'année écoulée. Désormais fort de cinq conseiller s municipaux, la section avait besoin de mieux se structur er pour permettre à tous les membres qui le dés irent d'être actifs au niveau communal. Un bureau a été élu qui se réunit tous les quinze jours. Afin d'affiner des points du pr ogramme de légis lature et d'élaborer de nouvelles pr oposition s, plus ieurs groupes de travail se sont formés l'an dernier. Ils ont été en quelque sorte « officialisés » au cours de l'Assemblée générale qui en a également désigné les r espon sables. D'autre part, le nouveau comité de rédaction de la « Feuille verte » a été présenté. Le gr aphiste Bernard Tamò a été félicité pour la présentation de la « Feuille V erte » et chaleur eusement r emercié pour son engagement bénévole. Enfin, les V erts de Meyrin-Cointrin ont également arrêté leur position pour les votations municipales du 13 juin. Sans surprise, ils ont plébi scité à l'unanimité l'initiative du Lac des V ernes. Rappelons qu'ils sont avec l'AdG et les Socialistes à l'origine de cette initiative. Après discuss ion, ils ont décidé, également à l'unanimité, de rejeter le contr e-projet du Conseil admini stratif.

Le nouveau bureau des V erts de Meyrin-Cointrin est composé de : Edgar do Amato, Geneviève Bor dry, Marcel Dumalle (Président), P atrick Jean Keller, Claudine Murciano, Faruk Osmani (Vice-Président), Yves de Préville (Trésorier), Pierre-Alain Tschudi (chef du groupe vert du Con seil municipal).

La respon sable du groupe de travail « social » est Geneviève Bor dry.
Le respon sable du groupe de travail « envir onnement et aménagement » est Patrick Jean K eller.
Le respon sable de la rédaction de la « Feuille verte » est Maurice Pauli.
Le respon sable du site internet www .verts-meyrin.or g est Eric Cornuz.

Paola Doudin

Vous avez lu notre journal. Vous voulez réagir. Vous souhaitez nous rencontrer. Vous souhaitez nous rejoindre. Quelle bonne idée ! Comment nous approcher ? Plusieurs possibilités s'offrent à vous :
Vous appelez notre président un conseiller municipal ou une conseillère municipale vert-e. Les numéros de téléphone figurent dans l'impressum ci-dessous.
Vous nous envoyez un e-mail à **infos@verts-meyrin.org**
Vous intervenez sur le forum de notre site : **http://verts-meyrin.org**. Vous envoyez une lettre à notre président : Marcel Dumalle, 5a, chemin des Picottes 1217 Meyrin. Vous venez boire un café le samedi matin au café « Sapore di Italia » du Centre commercial dès 11 heures, ou, par beau temps sur la terrasse du café du Forum.
Si avec toutes ces possibilités, vous ne finissez pas par nous trouver, c'est que vous l'avez cherché.

Le comité de rédaction après une réunion avec des auteur-e-s d'articles : de gauche à droite : Bernard Tamò, Jack, Pierre-Alain Tschudi, Alain Grobet, Edgardo Amato, Paola Doudin, Marcel Dumalle, Patrick Jean Keller, Didier Bays, Geneviève Bordry, Sophie de Weck Haddad, Maurice Pauli. photo D. B.

IMPRESSUM

La Feuille verte, N° 11, mai 2004
Editée par les Verts de Meyrin-Cointrin
9000 exemplaires

Rédaction :
Maurice Pauli, Didier Bays, Bernard Tamò, Pierre-Alain Tschudi

Comité :
Marcel Dumalle, président (prof. 022/ 920 12 12)

Conseillers municipaux :
Sophie de Weck Haddad (022/ 782 38 94)
Paola Doudin (022/ 782 85 59)
Eric Cornuz (078 / 621 67 29)
Alain Grobet (022 / 782 00 25)
Pierre-Alain Tschudi (022 / 782 16 47)

infos@verts-meyrin.org

Layout : Tamo b
Imprimé sur papier recyclé à l'Imprimerie du Cachot

WWW.VERTS-MEYRIN.ORG

Oui au Lac des Vernes, Non au contre-projet

...suite de la page une

QUELQUES QUESTIONS À ALAIN GROBET CONSEILLER MUNICIPAL ÉCOLOGISTE ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT.

Une surface d'eau permanente plus grande et un volume d'eau plus important permettront un écosystème plus riche et plus diversifié. Photomontage Didier Bays

En tant que Vert, tu souhaites que la séparation des eaux claires et eaux usées se réalisent au plus vite. Maintes fois, tu as dénoncé les retards pris dans l'assainissement. Comment peux-tu soutenir le lac des Vernes dont la réalisation ne pourra pas débuter tout de suite, alors que les travaux d'assainissements peuvent, semble-t-il, démarrer cet automne si le contre-projet est accepté. Lequel des deux projets prendra le moins de temps à être réalisé ?

En ce qui me concerne, je n'ai pas la prétention de pouvoir prédire l'avenir, je m'abstiendrai donc de faire des pronostics. Cette question restera d'ailleurs éternellement sans réponse, puisqu'un seul des 2 verra le jour. Citons quand même quelques éléments qui tendent à démontrer que les délais seraient identiques:
Ni l'initiative, ni le contre-projet n'ont reçu actuellement d'autorisation de construire
Les services de l'Etat de Genève ont proposé à la commune de l'épauler dans les démarches relatives à l'acquisition du terrain pour le lac des Vernes.
Les travaux d'assainissement qui concernent les collecteurs dans les rues peuvent démarrer dès l'obtention du permis de construire, que ce soit avec l'initiative ou avec le contre-projet.
L'ouvrage de rétention est le dernier maillon de la chaîne de l'assainissement, il ne peut être construit avant que les collecteurs qui lui amèneront de l'eau ne soient eux-mêmes construits.
L'Etat tient à ce que l'assainissement de Meyrin se réalise au plus vite, car les travaux du tram et de la nouvelle station d'épuration transfrontalière du Nant-d'Avril en dépendent fortement. C'est d'ailleurs probablement pour cette raison qu'il n'est pas trop critique par rapport au contre-projet, et qu'il ne veut pas s'y opposer. Il fera donc tout ce qu'il peut pour accélérer les procédures, quel que soit le choix de Meyrin.

Comment en tant que Vert peux-tu soutenir une solution qui déclasse du terrain agricole ? J'ai cru que vous étiez les plus ardents défenseurs de la zone agricole. Pourquoi soustraire un terrain cultivé à l'agriculture, alors qu'il existe une zone de verdure à côté ? Même si le contre-projet coûte plus cher, c'est vous qui dites que la nature n'a pas de prix !

Les Verts sont effectivement à priori contre les déclassements de la zone agricole, ceci surtout s'il s'agit de créer une zone constructible à la place. Dans

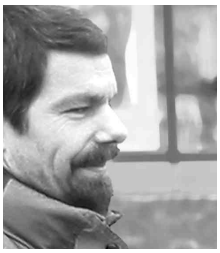

Alain Grobet Conseiller municipal écologiste et Président de la commission de l'environnement soutient le lac des Vernes.

le cas du lac des Vernes, nul besoin d'être un urbaniste diplômé pour saisir que le classement de ce terrain en zone agricole est plutôt anachronique, et qu'il sera probablement très prochainement reclassé en zone constructible. D'ailleurs, une des étude sur l'urbanisation du proche quartier des Vergers projette déjà d'y construire des habitations. Il n'y a donc virtuellement plus de zone agricole à cet endroit, y implanter un lac et une zone de délassement est bien plus favorable à la nature que de ne rien faire et d'y voir pousser des constructions.

Je suis étonné que tout à coup les Verts se proclament défenseurs du centre sportif, alors qu'ils se sont montrés hyper-critiques face aux projets de 5e étape ? Vous devriez au contraire vous réjouir qu'on préserve une partie non négligeable du centre sportif pour un espace naturel (lac et zone inondable). Au moins, ne sera-t-on plus tenté d'y construire de nouvelles infrastructures sportives onéreuses ?

Tout d'abord, les Verts ont toujours été favorables à la pratique d'un exercice physique adapté aux capacités de chacun, sinon ils ne prôneraient pas la marche à pied et le vélo comme moyen de transport à employer en priorité. Les Verts s'opposent effectivement aux infrastructures onéreuses, si elles sont réservées à une minorité pratiquant le sport d'élite. Mais les Verts sont très favorables à la création d'espaces pour la pratique du sport populaire, accessibles à tous, permettant une activité physique bonne pour la santé, dans un cadre convivial et dans l'esprit du jeu, de la joie et de la bonne humeur. Or, avec le contre-projet, la diminution de la surface dédiée aux sports mettrait en péril ce projet.

Vous dites que le lac est la meilleure solution pour l'environnement. Or, des experts en revanche relèvent que ni l'un ni l'autre ne présente un intérêt écologique, qu'il s'agit de deux aménagements paysagers distincts qui n'apportent rien à la faune et à la flore.

Le rapport comparatif conclu que « les deux projets présentent plusieurs impacts permanents positifs sur l'environnement. « D'autre part, il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste de la nature pour comprendre que le lac des Vernes est forcement meilleur écologiquement, vu sa surface et son volume constant bien plus important que le bassin du contre-projet. D'ailleurs les spécialistes reconnaissent tous au moins que le lac des Vernes s'envasera moins vite et qu'il offre un milieu plus favorable aux oiseaux (avifaune).

Tout ce débat autour d'un lac ou d'un contre-lac est très compliqué. Ne penses-tu pas que les électeurs auront de la peine à se positionner et pourraient bien tout refuser comme le prône les libéraux ?

Quelle planète voulons nous laisser aux générations futures ? Tout refuser à ce stade revient à s'opposer à l'assainissement, ce qu'aucune personne se prétendant adulte et responsable ne peut soutenir. En ce qui concerne la complexité du choix, les nombreuses discussions que nous avons eues avec les Meyrinois(es) à l'occasion des collectes de signatures pour l'initiative du lac des Vernes, et le référendum contre le canal végétalisé, nous ont montré que la plupart comprenaient très bien les enjeux, et y étaient sensibles. D'ailleurs, les succès larges et rapides de l'initiative et du référendum en sont la preuve. Le choix est en fait très facile à faire, les arguments pour le contre-projet et contre l'initiative étant bien maigres. C'est pourquoi je suis persuadé que les Meyrinoises et Meyrinois ne voudront pas manquer le dernier épisode de ce feuilleton-fleuve, et voteront massivement en faveur du lac des Vernes.

La rédaction

LA MISSIVE DU COINTRINOIS

Par Patrick Jean Keller

Et la loi ?
Nous, communes, avons l'obligation de séparer nos eaux « ménagères » de nos eaux de pluie et ceci dans les meilleurs délais. Nous devons absolument et sans discussion créer un lac de rétention pour nos eaux de pluie. Le double «NON» nous mettrait dans une position que nous connaissons bien : une perte de temps qui nous contraindra à dépenser encore et encore pour de nouveaux projets ainsi que l'augmentation du coût des travaux ! Le double NON est un aveu d'impuissance, voire de manque de connaissances, de ceux qui le soutiennent.

De qui se moque t'on ?
Il y a bientôt six ans le lac des Vernes avait fait l'unanimité, ou presque, tous partis confondus. Il est vrai qu'un lac enterré (onéreux à la construction et à l'entretien) ou un serpent puant zigzagant dans le centre sportif, prêt à accueillir ballons et déchets divers, ont été des idées vite rejetées... mais tout de même pas assez rapidement.
Projet OK... moteur ! Ben non ! La fierté, si souvent mal placée, de certains de nos élus nous fait remettre l'ouvrage sur le métier. Pourquoi ? Le Lac des Vernes est assimilé à la « gauche et alliés », une partie des élus bourgeois se doivent de riposter ! ! ! Les prétextes sont vite trouvé :
Terrain appartenant à un paysan, non à un propriétaire qui le loue
Difficile de racheter le terrain ? non, si l'Etat nous soutient et déclare l'ouvrage d'utilité publique
Cher ? non, de plus nous augmentons les biens de la commune et ce projet et le moins « cher »
Insalubre ? non, sa forme simple et ses pentes bien dessinées le rendent parfaitement fonctionnel (pas de moustique !)
Etc.
Qui sera assez naïf pour tomber dans le panneau de la présentation bucolique du contre-projet ? Un restaurant, une promenade fleurie,... la joie de vivre? Si on y regarde de plus près le restaurant et les aménagement ne sont ni prévus ni budgétés. Le Lac des Vernes permet des aménagements du même genre sans grignoter la surface du centre sportif.
Pour un écologiste de terrain comme moi qui ai déjà participé à maintes installations de zones humides et à leur entretien, j'affirme que le système à niveau variable avec palier plat du contre-projet est la plus mauvaise solution pour le confort des utilisateurs et riverains. Ces zones inondables resterons impraticables en tout temps, elles créeront des gouilles insalubres et malodorantes par détérioration des végétaux et favoriseront la reproduction d'espèces animales pas sympathiques pour ce genre de lieu (moustiques par exemple).

Et les coûts ?
Chers projets ! Nous avons déjà que trop dépensé le denier public ! En y regardant de plus près le contre-projet est beaucoup plus onéreux que le Lac des Vernes, les chiffres présentés offrent une vision globale des coûts (lac, infrastructures, etc). Je ne vous parlerai même pas du coût d'entretien exigé par le contre-projet et son niveau variable, en comparaison avec le Lac des Vernes si simple à draguer et nettoyer.

En bref
Le Lac des Vernes est le meilleur projet, la discussion n'a été que politique depuis quelques temps, honteusement politique. Le coût de réalisation et de l'entretien sont largement en sa faveur, la «neutralisation en zone nature » permet de conserver la tranquillité du lieu et le respect du centre sportif le laisse évoluer librement.